

## CHRONIQUE

---

### NÉCROLOGIE

---

#### Monsieur Duchesne

Mgr Duchesne s'est éteint à Rome le 21 avril 1922. Il est parvenu au perpétuel repos entre les murs de ce palais Farnèse, qui fut témoin de son labeur de 27 ans; dans ces lieux où il éprouva d'amères épreuves, il a commencé de goûter, nous l'espérons, le rafraîchissement, la lumière et la paix. Il fut un personnage considérable, un Père de l'Histoire ecclésiastique. Il appartenait à l'Institut catholique de Paris, à l'École pratique des Hautes-Études, à l'École française de Rome, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie française, corps illustres qui se feront un honneur de rappeler tout ce qu'ils lui doivent. Notre devoir, ici, est, avant tout, de saluer en lui le Breton.

Louis-Marie-Olivier Duchesne était né d'une famille de marins, le 3 septembre 1843, à Saint-Servan, sur une terre féconde en grands hommes. Un biographe, qui tenait ses renseignements de la source la plus sûre, raconte que le crâne du nouveau-né présentait des protubérances excessives. Alarmée, sa sœur aînée consulta le médecin. Celui-ci, fort sagement, répondit que l'« enfant n'aurait pas à s'en plaindre ». Et en effet la passion de savoir grandissait avec lui : « Encore ! encore ! » s'écriait-il après chaque leçon.

Un élève si bien doué fut envoyé au collège Saint-Charles, à Saint-Brieuc. Il y recueillit tous les prix, sauf celui de thème latin... Il aimait surtout les sciences exactes et passa d'abord son baccalauréat ès sciences. Quand il voulut conquérir le baccalauréat ès lettres, il douta un peu de lui; croyant nécessaire de combler quelques lacunes de la préparation, il alla passer l'examen à Quimper, ville où la Faculté tenait les dernières assises de sa tournée. Il réussit fort bien, et, comme le

réseau des chemins de fer était pour lors peu développé, il revint à pied, allégrement, de Vannes à Saint-Brieuc. Son œil et son cœur se remplirent de ces paysages bas-bretons au charme si original et si fort. Des souvenirs de famille l'y attachaient, car il tirait gloire de compter dans sa parenté deux Tanguy, abbés de Landévennec, et peut-être un troisième qui aurait été évêque de Quimper, mais ceci, avouait-il, était beaucoup moins certain.

Après avoir professé les sciences à Saint-Charles, il partit en 1871, pour l'Ecole des Carmes, à Paris; mais, voué à l'enseignement, il retournait passer les mois d'été au milieu des siens dans l'ermitage modeste dont le cadre naturel faisait le seul luxe : au premier plan le mince profil de la Tour Solidor, l'ample nappe d'eau de la Rance, les contours de la Vicomté, Saint-Malo inébranlable sur son roc, à l'horizon l'infini de la haute mer.

Qui ne l'a connu au milieu de ce beau décor, accueillant paternellement dans son bureau largement ouvert tous ceux qui, voués au culte du passé, venaient s'imprégner de ses leçons ? En 1920, il accepta avec joie la présidence d'honneur de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, déclarant sa volonté d'encourager cette « bonne entreprise ». Il donna aux *Mémoires* leur premier article, glorieux patronage dont nous chercherons à nous montrer toujours dignes. Depuis la fondation de la Société archéologique de Saint-Malo, il aimait à présider ses séances solennelles annuelles, mêlant le ton familier de la plaisanterie aux plus graves leçons. Il eut un jour, en 1910, l'occasion de s'y expliquer sur les légendes, sur celles qu'il avait attaquées comme sur celles dont il était l'objet et la victime : « On n'a jamais raison des légendes, disait-il. J'en ai assez expertisé pour le savoir. Il y en a de gracieuses qu'il ne faudrait pas déraciner, qui servent d'ornement, de véhicule à la vérité historique; qui sont, en un certain sens, plus vraies que l'histoire elle-même. Celles-là, je les vénère, je suis prêt, au besoin, à les cultiver, si les bras manquent à cette agriculture. Il y en a d'autres, notamment celles qui m'ont attribué tant de propos saugrenus, que je voudrais bien extirper. Je n'y réussirai pas, c'est entendu. Mais, au moins, puisque nous sommes ici dans une société historique, que l'histoire enregistre mes protestations ».

Même loin du port d'attache, Mgr Duchesne n'oubliait pas son petit pays. L'un de ses premiers travaux eut pour sujet les *Anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours*. Pourquoi commençait-il par cette province une recherche qu'il devait étendre à la France entière ? Dans sa préface, il tenait à le dire : « D'abord à cause de l'importance du siège de saint Martin aux temps anciens de notre histoire religieuse, ensuite parce que cette province est la mienne. Il faut être de sa paroisse ». On trouvera plus bas la série des travaux que Mgr Duchesne a consacrés à l'étude de la Bretagne. Au milieu des sables mouvants où s'égarait l'imagination d'autres éminents historiens, il a planté un petit nombre de solides pilotis capables de porter les édifices à venir.

Le champ clos où ce polémiste redoutable frappait les plus rudes coups, c'était le *Bulletin critique*. Il en fut l'âme jusqu'à son départ pour Rome. « Ces pages détachées vaudraient la reliure » a dit Etienne Lamy. Plusieurs fois il eut à y rendre compte d'ouvrages sur la Bretagne. Il ne ménageait pas les épigrammes : « M. Arthur de la Borderie a été sacré historien national de Bretagne, au mois d'août dernier, dans l'église de Lannion, par Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier... Dom Plaine a beaucoup travaillé pour la gloire des saints de Bretagne ; il voudrait bien trouver le moyen d'imprimer un recueil de leurs vies. ACTA SANCTORUM GENTIS BRITANNICAE : c'est là un titre qu'au fond de son cloître castillan [Silos] il doit voir quelquefois en rêve sur de beaux volumes in-folio... On a déjà laïcisé bien des choses, mais jusqu'ici nul n'avait songé à laïciser la canonisation. Cet oubli est réparé par M. Renan... »

Quoiqu'elles ne concernent pas spécialement la Bretagne, il y a quelques bien jolies lignes de lui que nous ne pouvons résister au plaisir de citer. C'est à propos de son livre sur les *Origines du culte chrétien*. Elles contiennent une critique singulièrement fine et juste des critiques :

« ... Etant du métier, je sais de reste, et depuis longtemps, comment les choses se passent du côté des tortionnaires. Il ne m'a pas été désagréable de savourer la contre-épreuve et de me rendre compte de ce que l'on ressent sur le chevalet... La première espèce de critiques c'est celle qui ne vous lit pas... Après les critiques qui ne vous lisent pas, viennent les critiques qui vous lisent avant d'avoir fait leurs dents et atteint

l'âge de discrétion... Il y a encore le critique doctrinaire qui a son siège fait et ses théories mignonnes... Auteurs qui lisez ces lignes, si vous tenez à passer pour infaillibles, pontifiez sans intermittence. Si vous avez le malheur de signaler vous-mêmes, dans vos préfaces ou ailleurs, les défauts de vos livres, soyez sûrs que les censeurs se jetteront sur votre franchise et en abuseront... J'avais pensé à donner ici l'indication de quelques critiques mieux fondées que je me ferais à moi-même. Mais il y a peut-être encore des comptes rendus à venir, inutile de fournir des dards à cet essaim. »

Maintenant, faut-il dire qu'il était spirituel, d'un esprit vif, agile, souvent caustique. Don rare, séduisant, mais dangereux : il valut à Mgr Duchesne beaucoup d'ennemis. On pourrait répéter de lui ce qu'il disait du cardinal Mathieu : « Sa largeur de vues et la sincérité de son langage n'étaient pas sans effaroucher quelques personnes ».

En cherchant le roc pour bâtir il ne put éviter d'écraser quelques buissons fleuris : certains jardiniers s'en émurent. Un initiateur court toujours des risques. L'inscription de *l'Histoire ancienne de l'Eglise* au catalogue de l'Index lui fit une blessure profonde. On lui reprochait d'avoir diminué le rôle des martyrs et des Pères, d'avoir passé sous silence l'élément surnaturel <sup>(1)</sup>. Mais l'auteur n'écrivait pas seulement pour les croyants. L'avenir montrera si, à tout prendre, l'Eglise n'a pas gagné à sa méthode, s'il n'était pas nécessaire, pour résister à des attaques nouvelles, de renouveler les moyens de défense. De très hautes autorités l'ont pensé et l'on peut se demander si Benoît XV eût laissé prendre la décision à laquelle souscrivit son prédécesseur. A plusieurs reprises, il encouragea l'historien à publier le quatrième et dernier volume de son maître ouvrage. Au surplus, il importe de rappeler que Mgr Duchesne resta toujours d'accord avec les Bollandistes. En 1883, il écrivait, à propos de l'un des plus savants de ces pères jésuites : « Les principes du P. de Smedt sont les nôtres ; comme nous, il demande que la foi respecte la science afin de pouvoir exiger que la science respecte la foi <sup>(2)</sup> ».

(1) La décision de l'Index du 24 janvier 1912 n'est pas motivée; au contraire, l'interdiction du livre aux séminaires italiens (1<sup>er</sup> septembre 1911) l'est explicitement. *Acta apostolicae sedis*, 1911, p. 568, 1912, pp. 56 et 103.

2) *Bulletin critique*, t. IV, 1883, p. 282.

L'attitude amicale de Benoît XV et de Pie XI avait mis un baume sur une plaie vive. Elle donnait la paix des dernières années à Mgr Duchesne que nous avons vu comme un patriarche éclairer de ses conseils les jeunes gens qui avaient le bonheur de passer quelques années auprès de lui. Sa seule présence créait comme une atmosphère de vérité, de bon sens, de gaieté. En Bretagne, il aimait à faire profiter d'une longue expérience ses compatriotes qui se pressaient chaque été pour l'entendre. Patriote au cœur généreux, il prononça, dans des moments très durs, de hautes et réconfortantes paroles, donnant pour suprême mot d'ordre, comme l'empereur romain, le devoir du travail.

En termes pleins de délicatesse, il avait exprimé le désir que son corps reposât parmi nous. Son vœu a été rempli. Comme il en est de Chateaubriand et de Brizeux, sa pieuse patrie, ayant recouvré sa dépouille, la conservera. L'Éternel murmure de la mer bercera son sommeil et, chaque printemps, la terre maternelle du Rosais fera fleurir des roses nouvelles sur le tombeau de celui qui fut un grand esprit et un grand cœur.

B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ,  
Henri WAQUET,  
anciens membres de l'École française de Rome.

---

TRAVAUX SUR L'HISTOIRE DE LA BRETAGNE  
PUBLIÉS PAR MGR DUCHESNE

*Les Anciens Catalogues épiscopaux de la province de Tours.*  
Paris, 1890.

*Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, L'Aquitaine et les Lyonnaises. Paris, 1899, 2<sup>e</sup> édition, 1910.

*Histoire ancienne de l'Eglise*, t. III, chapitres VIII et XIV. Paris, 1910.

*Les Origines chrétiennes de la Bretagne armorique* (Bulletin archéologique de l'Association bretonne. Congrès de Lannion, 1884, p. XXIX-XXXV).

*Les Anciens Evêchés de Dol, d'Alet et de Saint-Malo, suivis d'une réponse d'Arthur de La Borderie* (*Ibid.*, Congrès de Saint-Malo, 1885, p. XXVIII-XXXIV et LII).

*Lovocat et Catihern, prêtres bretons du temps de saint Melaine* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1885, p. 5-21).

*La Vie de saint Malo, étude critique* (*Revue celtique*, t. XI, 1890, p. 1-22).

*L'ancienne cathédrale d'Alet, d'après les fouilles exécutées en septembre 1890* (*Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI, 1891, p. 1-10).

*Nennius retractatus* [édition de l'*Historia Britonum*] (*Ibid.*, t. XV, 1894, p. 174-197).

*L'Historia Britonum* [à propos de l'édition de Mommsen] (*Ibid.*, t. XVII, 1896, p. 1-5).

*Saint Melaine, évêque de Rennes* (Société nationale des Antiquaires de France. Centenaire, 1804-1904. *Recueil de mémoires* publiés par les membres de la Société, p. 105-109).

*L'Evêque Haëlrit* (*Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. I, 1920, p. 3-7).

*Lettre-Préface à : Jules HAIZE, Une commune bretonne pendant la Révolution, histoire de Saint-Servan... de 1789 à 1800.* Saint-Servan, 1907.

*Discours prononcés à Saint-Brieuc* (*Nouvelliste de Bretagne*, 21 juillet 1910) et à Saint-Malo (*Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, procès-verbaux des séances solennelles, en particulier en 1904, 1911, 1913, 1921; ce dernier a été reproduit in extenso dans le Salut*).

*Comptes rendus parus dans le Bulletin critique* : KURTH, Deux biographies inédites de saint Servais (II, 1881-1882, p. 370); E. RENAN, Marc-Aurèle et la fin du monde antique, tome 7 de l'histoire des origines du christianisme (*Ibid.*, p. 305); E. RENAN, Souvenirs d'enfance et de jeunesse (IV, 1883, p. 201); J. LOTH, L'Emigration bretonne en Armorique (V, 1884, p. 241-248); A. DE LA BORDERIE, La Révolte du papier timbré, Etudes historiques bretonnes, L'Historia Britonum attribuée à Nennius et l'Historia Britannica avant Geoffroi de Monmouth, Vie inédite de saint Malo; Dom PLAINE, Vie inédite de saint Malo (VI, 1885, p. 23-28); A. DE LA BORDERIE, Histoire de Bretagne, critique et source, les Trois Vies anciennes de saint Tudual (X, 1889, p. 226-230); Yves LE QUERDEC, Le Journal d'un évêque (2<sup>e</sup> série, t. III, 1897, p. 677); René MERLET, La Chronique de Nantes (*Ibid.*, p. 3).

*Compte rendu* du tome I<sup>er</sup> de l'Histoire de Bretagne de A. Le Moyne de La Borderie (*Revue historique*, t. LXVI, 1898, p. 182-191).

---

### Une lettre de cachet à Quimper au XVII<sup>e</sup> siècle

L'histoire du régime municipal au XVII<sup>e</sup> siècle en France est à peu près inconnue à l'heure actuelle. Les travaux d'approche de cette étude ne sont même pas commencés (1).

On possède pourtant quelques renseignements fragmentaires sur les relations du pouvoir central avec le personnel du corps de ville : maires, syndics, consuls, prévôts, échevins, de quelque nom qu'on les désignât.

Depping notamment a publié, dans sa *Correspondance administrative sur le règne de Louis XIV* (t. II, 2<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 197), une lettre de cachet du 26 mars 1713 concernant le maire de Clermont-en-Beauvaisis, de laquelle il résulte que ce magistrat municipal avait été, en vertu d'un Arrêté du Conseil du 10 janvier de la même année, incarcéré dans la prison de cette ville « pour manque de respect envers la Princesse d'Harcourt ».

Le hasard des recherches aux Archives Nationales, dans la série O<sup>1</sup>, m'en a fait retrouver une autre à peu près semblable, mais qui intéresse, elle, l'histoire de la Bretagne.

Le 7 juin 1709, le sieur Bouyer ou Bouxer, maire-syndic du Bourg des Sables-d'Olonne, reçut l'ordre du Roi « de se rendre incessamment à Quimper-Corentin

On sait assez que le Destin  
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage

et d'y rester jusqu'à ce qu'il fût statué autrement sur son cas.

Le motif de cet exil était « un manque de respect » à l'égard de M. Desherbières, capitaine de vaisseau entretenant de la Marine, chevalier de Saint-Louis, gouverneur du château de La Chaume, situé dans le faubourg des Sables qui porte encore ce nom.

L'exil du sieur Bouyer ou Bouxer ne fut d'ailleurs pas de longue durée : il prit fin par une autre lettre de cachet du 7 août suivant.

R. DURAND.

(1) Sur l'état actuel de la question, voir R. DURAND, *Les villes du département du Secrétaire d'Etat de la maison du Roi sous Louis XIV*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, février 1922, p. 156-160.